

Diverses questions sur mon orientation et le notariat

Par **Gojira**, le **10/06/2013** à **17:51**

Bonjour à tous,

Étudiante à la faculté de droit de Strasbourg, je viens de valider ma première année avec un peu plus de 13 de moyenne générale. Le métier de notaire pourrait m'intéresser, mais je me pose de nombreuses questions.

- J'ai eu 12 de moyenne générale au premier semestre et 14 au deuxième. Je pense avoir trouvé une bonne méthode de travail et pouvoir encore progresser ; je compte obtenir 14 de moyenne générale à ma licence. Je précise que je n'ai jamais redoublé. Mais est-ce suffisant pour être accepté en master II de droit notarial à Strasbourg, où la sélection semble si rude ?

- J'essaierai de faire des stages pendant l'été 2014. Mais à partir de quand faut-il commencer à envoyer des demandes ? Vaut-il mieux téléphoner ou envoyer un CV et une lettre de motivation par courrier ? Ce dernier doit-il être adressé directement au notaire ? Et ai-je une chance de recevoir une réponse favorable – *a fortiori*, de pouvoir exercer ledit métier – alors que je n'ai pas de relations dans ce milieu ?

- Quelle matière devrais-je choisir : droit commercial ou droit des assurances ?

- À Strasbourg, les mentions sont-elles décernées chaque année ou à la fin de la licence ? Sont-elles à 12/14/16 ou 13/15/17 ?

Je vous remercie d'avance.